Île-de-France, Val-d'Oise
Cormeilles-en-Parisis
La Montagne
rue du Fort

# Fort de Cormeilles-en-Parisis

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA95000421
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2014
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : fort
Précision sur la dénomination : de la deuxième ceinture
Appellation : dit fort de Cormeilles-en-Parisis
Parties constituantes non étudiées : redoute, batterie, caserne, magasin de munitions, poudrière, enceinte, double caponnière

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales :

## Historique

**Le fort de Cormeilles-en-Parisis appartient à la seconde couronne de forts érigés sous l'égide du général Séré de Rivières pour défendre Paris après la terrible défaite de 1871.** Classé dans la catégorie des ouvrages de première urgence à bâtir immédiatement après la promulgation de la loi du 27 mars 1874, il est considéré comme prioritaire car il doit remplir une **triple mission** : protéger la route de Paris à Rouen, interdire l'accès aux quatre voies ferrées reliant Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Pontoise et L'Isle-Adam à la capitale et contrôler la plaine d'Argenteuil, zone de cultures maraîchères indispensable dans le cas d'un nouveau siège. Il est le premier à être achevé dans le secteur Nord, ou "chefferie de Saint-Denis".
Ses plans sont approuvés dès le 2 mai 1874 par le Ministère de la Guerre. Il est construit entre 1874 et 1877 en partie avec des matériaux locaux par les entrepreneurs Tullet et Marc et Fils et Jacob Frères, établis à Cormeilles. En 1879, le fort compte 64 pièces d'artillerie. En 1881, sa défense rapprochée est améliorée par la construction d'un mur d'escarpe semi-détaché de six mètres de haut, pourvu de créneaux et d'un chemin de ronde pour l'infanterie.
Après la "crise de l'obus-torpille" (1885), le fort n'est ni cuirassé, ni même renforcé. D'importants travaux de modernisation sont prévus en 1902 et en 1911, mais ils ne sont pas réalisés faute d'argent.
Durant la Première Guerre Mondiale, le fort de Cormeilles joue un rôle important dans le vaste dispositif du Camp retranché de Paris. A partir de 1915, il accueille un poste de Défense contre aéronefs (DCA) comprenant une section de deux canons de 75, une section de mitrailleuses et un projecteur. Après la Seconde Guerre Mondiale, le fort connaît plusieurs affectations successives : prison militaire (jusqu'en 1956), puis centre d'accueil pour les harkis algériens et leurs familles. En 1967, il est affecté au 23e régiment d'infanterie de marine et sert de centre d'initiation commando jusqu'au début des années 1980. Il appartient à la Région Île-de-France et à son Agence des Espaces Verts (AEV) depuis 1997.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (),
Dates : 1874 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Tullet (entrepreneur, attribution par source), Marc et Fils et Jacob Frères (entrepreneur, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Séré de Rivières (commanditaire, attribution par source)

## Description

Situé à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Paris, dans le département du Val d'Oise, le fort de Cormeilles-en-Parisis se trouve au cœur de l'un des chaînons majeurs de la Ceinture verte de l'Île-de-France : le domaine régional des buttes du Parisis, massif boisé qui s'étend entre la vallée de la Seine et la forêt de Montmorency. Il occupe le sommet de la butte-témoin de Cormeilles, qui culmine à plus de 170 mètres au-dessus de la commune éponyme. Son plan affecte la forme d'un trapèze irrégulier, comme la plupart des ouvrages du système Séré de Rivières. Il est flanqué d'ouest en est, sur toute la longueur de la butte, de six batteries annexes (la batterie A du Moulin de Risquetout, la batterie B de la Borne de Marne, la batterie C de l'Etang, la batterie des Cotillons, la batterie D du Rond-Point et la batterie E du Château-Rouge) et d'une redoute (la redoute de Franconville), qui se déploient le long d'une route stratégique (l'actuelle départementale 222) en direction de Franconville. Le fort de Cormeilles, comme tous ceux dont la construction a débuté en 1874-1875, est du type "à cavalier". Il est composé d'un rempart surmonté de traverses espacées de plates-formes de tir pour l'infanterie et l'artillerie légère et, en son centre, d'un cavalier ou massif de terre abritant les casemates voûtées en pierre de la caserne et supportant des emplacements pour l'artillerie lourde à longue portée. L'entrée du fort s'effectue au sud, sur la gorge. Après avoir franchi la contrescarpe et le corps de garde avancé, la route d'accès à l'ouvrage conduit à sa porte, qui se trouve en fond de fossé et est défendue par un pont mobile intérieur et une grille. Cette entrée se distingue par son décor : contreforts massifs, meurtrières aveugles, attique surmonté d'un crénelage, porte à arc surbaissé, voussure reposant sur des culots sculptés, contraste volontairement travaillé entre l'appareil en pierre de taille du bâtiment et les gros moellons de meulière à joints rubanés du mur d'escarpe. Depuis cette entrée, un passage couvert conduit vers la caserne des officiers (première cour). Cette caserne présente trois niveaux d'élévation et sept travées. La travée centrale comporte une originalité : elle abrite, au second étage, une chapelle. Il s'agit du seul exemple d'affectation explicite d'une pièce à un usage cultuel dans un fort Séré de Rivières. Cette chapelle se reconnaît, en façade, à ses baies jumelées et cintrées. Le fronton de la caserne des officiers porte une horloge. Les élévations sont rythmées par un ordre colossal de pilastres et par des jeux de polychromie obtenus par l'alternance de la brique rouge et du calcaire blanc. Un autre passage couvert, situé sous la caserne des officiers, conduit à la seconde cour, sur laquelle donne la caserne de la troupe, couverte d'un épais matelas de terre. Elle pouvait héberger jusqu'à 1096 soldats. Son élévation, également ordonnancée, se développe sur trois niveaux et onze travées. Deux magasins à poudre voûtés en berceau en plein cintre se trouvent de part et d'autre. Ils sont entourés d'une galerie-enveloppe qui les protège de l'humidité. Le cavalier porte douze traverses reliées entre elles par un couloir enterré. Quant au rempart de l'artillerie, il en porte seize. Ce sont toutes des traverses-abris, creuses, qui comportent un abri de combat pour le peloton et des munitions. Au nord-est du fort, sur le front de tête, se trouve une caponnière, en saillie sur l'escarpement et en bout d'alignement. Elle est double (car elle bat deux fossés) et constituée d'une enfilade de cellules à voûtes surbaissées au 1/6e.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : meulière, moellon ; calcaire, pierre de taille ; béton
Matériau(x) de couverture : terre en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés, en rez-de-chaussée
Couvrements : voûte en berceau plein-cintre ; voûte en berceau segmentaire ;
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Décor

Techniques :

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France depuis 1997. )

## Présentation

Au cœur du domaine régional des buttes du Parisis se trouve un édifice à demi enterré, masqué par la végétation et recouvert de terre : le fort de Cormeilles-en-Parisis. Ce joyau de l'architecture militaire appartient à la seconde ceinture

de forts érigés sous l'égide du général Séré de Rivières pour défendre Paris après la défaite de 1871. Venez ici découvrir ce site à la poésie singulière, qui a également joué un grand rôle dans la protection de la capitale durant la Grande Guerre. L'étude d'inventaire a été suivie de l'organisation d'un colloque qui a donné lieu à une publication *Le camp retranché de Paris : actes du colloque régional 9-10 octobre 2014*. Paris : Somogy éditions d'Art, 2015.
**L'ensemble de l'étude est accessible dans la rubrique Documentation - Liens web (en bas de page).**

## Liens web

- Eude architecturale et historique du fort : /dossinventaire/publication/fort-cormeilles-en-parisis.pdf
- Emmanuelle Philippe (dir.), André Bourachot (dir.). Le camp retranché de Paris : Actes du colloque régional 9-10 octobre 2014. Paris : Somogy éditions d'Art, 2015.. : /dossinventaire/publication/camp-retranché-cormeillles.pdf

## Illustrations

Porte d'entrée du fort, sur la gorge, au sud-est du site.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500201NUC4A

Passage couvert conduisant de l'entrée du fort vers la première cour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500202NUC4A

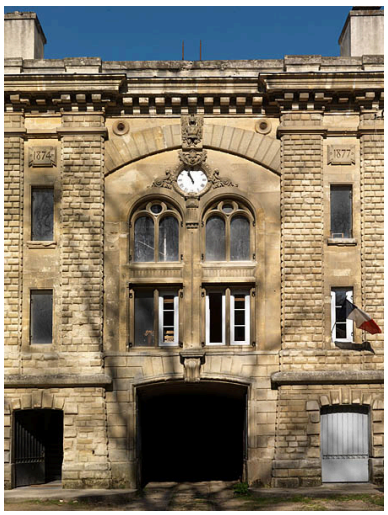

Travée centrale de la caserne des officiers.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500203NUC4A

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'ouest.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500208NUC4A

Vue générale de la caserne de la troupe et du cavalier en direction de l'est.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500209NUC4A

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'ouest. Au-dessus de la caserne, la crête d'artillerie du fort.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500210NUC4A

Devant la caserne de la troupe, la place d'armes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500212NUC4A

Vue générale de la rue du rempart.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500204NUC4A

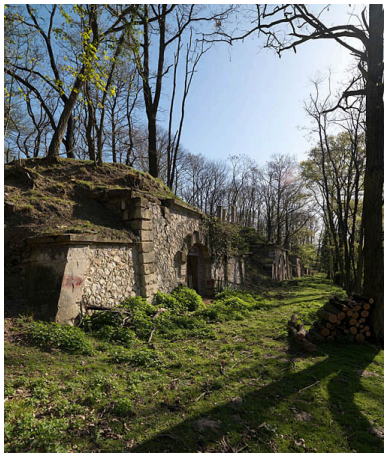

Détail d'une traverse-abri du rempart de l'artillerie. Elle est terrassée de tous côtés, sauf à l'arrière, en bordure de la rue du rempart, où elle est fermée par un mur de façade à ailes rampantes. Ce dernier est percé d'une porte pour le peloton. Dans la traverse-abri, hommes comme munitions peuvent trouver refuge entre deux tirs de l'ennemi.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500205NUC4A

Vue générale du fort en direction du sud, depuis le sommet de la caserne de la troupe. Au premier plan, un groupe de bâtiments qui témoignent de l'occupation du fort après le déclassement survenu en 1954 : le "hangar des harkis" qui servit d'hébergement temporaire à des harkis alégériens et à leurs familles après 1962.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500206NUC4A

Vue générale du fort en direction du sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500207NUC4A

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'est, avec ses onze travées.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500211NUC4A

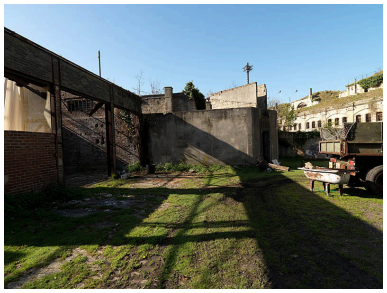

Détail du "hangar des harkis" et, au second plan, d'un bâtiment en béton avec un pan coupé : il s'agit de l'entrée des cellules de la prison militaire qui fut créée au fort après la Seconde Guerre Mondiale. Ce bâtiment a aujourd'hui disparu ; il a été détruit en 2011.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500213NUC4A

Le "hangar des harkis", avec sa charpente métallique à nu, est ainsi baptisé à cause de la fresque qui orne l'un des murs-pignons intérieurs et représente des bédouins devant une citadelle au milieu du désert.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500214NUC4A

Détail de la fresque et des graffitis sur l'un des murs-pignons intérieurs du "hangar des harkis".
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500215NUC4A

Détail de l'une des fresques avec un blason.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500216NUC4A

Entrée des cellules de la prison militaire créée au fort après la Seconde Guerre Mondiale.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500217NUC4A

Couloir distribuant les cellules.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500219NUC4A

Intérieur d'une cellule de la prison militaire.

Intérieur d'une cellule pour plusieurs détenus.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500221NUC4A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119500223NUC4A

## Dossiers liés

**Dossiers de synthèse :**
Label Patrimoine d'intérêt régional (IA93001083)
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Porte d'entrée du fort, sur la gorge, au sud-est du site.

IVR11_20119500201NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Passage couvert conduisant de l'entrée du fort vers la première cour.

IVR11_20119500202NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

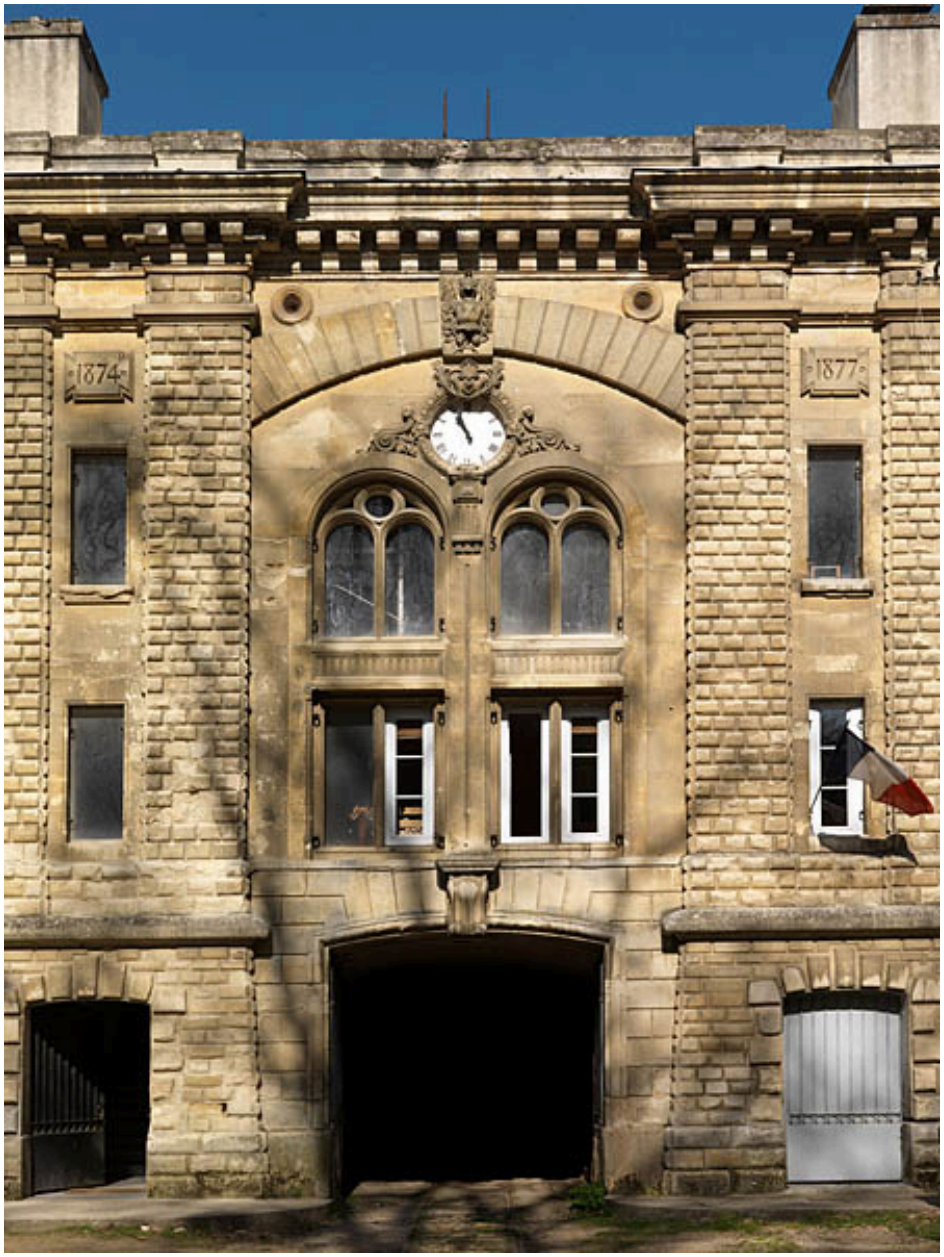


Travée centrale de la caserne des officiers.

IVR11_20119500203NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'ouest.

IVR11_20119500208NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la caserne de la troupe et du cavalier en direction de l'est.

IVR11_20119500209NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'ouest. Au-dessus de la caserne, la crête d'artillerie du fort.

IVR11_20119500210NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Devant la caserne de la troupe, la place d'armes.

IVR11_20119500212NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la rue du rempart.

IVR11_20119500204NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'une traverse-abri du rempart de l'artillerie. Elle est terrassée de tous côtés, sauf à l'arrière, en bordure de la rue du rempart, où elle est fermée par un mur de façade à ailes rampantes. Ce dernier est percé d'une porte pour le peloton. Dans la traverse-abri, hommes comme munitions peuvent trouver refuge entre deux tirs de l'ennemi.

IVR11_20119500205NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du fort en direction du sud, depuis le sommet de la caserne de la troupe. Au premier plan, un groupe de bâtiments qui témoignent de l'occupation du fort après le déclassement survenu en 1954 : le "hangar des harkis" qui servit d'hébergement temporaire à des harkis alégériens et à leurs familles après 1962.

IVR11_20119500206NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du fort en direction du sud.

IVR11_20119500207NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la caserne de la troupe en direction de l'est, avec ses onze travées.

IVR11_20119500211NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail du "hangar des harkis" et, au second plan, d'un bâtiment en béton avec un pan coupé : il s'agit de l'entrée des cellules de la prison militaire qui fut créée au fort après la Seconde Guerre Mondiale. Ce bâtiment a aujourd'hui disparu ; il a été détruit en 2011.

IVR11_20119500213NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le "hangar des harkis", avec sa charpente métallique à nu, est ainsi baptisé à cause de la fresque qui orne l'un des murs-pignons intérieurs et représente des bédouins devant une citadelle au milieu du désert.

IVR11_20119500214NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la fresque et des graffitis sur l'un des murs-pignons intérieurs du "hangar des harkis".

IVR11_20119500215NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'une des fresques avec un blason.

IVR11_20119500216NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Entrée des cellules de la prison militaire créée au fort après la Seconde Guerre Mondiale.

IVR11_20119500217NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Couloir distribuant les cellules.

IVR11_20119500219NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieur d'une cellule de la prison militaire.

IVR11_20119500221NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieur d'une cellule pour plusieurs détenus.

IVR11_20119500223NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation